

**Vente par.....
à
Cne de SAINT-VIGOR-LE-GRAND
- Section ZE n° 236p8 et 240p11**

**DESCRIPTIF DE TERRAIN à BATIR
issus d'un lotissement
Loi MACRON**

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme :

« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat.»

Article L.442-8 du Code de l'Urbanisme :

« A compter de la délivrance du permis d'aménager, le lotisseur peut consentir une promesse unilatérale de vente indiquant la consistance du lot réservé, sa délimitation, son prix et son délai de livraison...»

Article L.271-1 du Code de la construction et de l'habitation :

« Pour tout acte ayant pour objet la construction ou l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation, la souscription de parts donnant vocation à l'attribution en jouissance ou en propriété d'immeubles d'habitation ou la vente d'immeubles à construire ou de location-accession à la propriété immobilière, l'acquéreur non professionnel peut se rétracter dans un délai de dix jours à compter du lendemain de la première présentation de la lettre lui notifiant l'acte...»

LOTISSEMENT : Lotissement de 12 lots - " Les Audacieuses"

Date du permis d'aménager : **10 / 07 / 2023** sous le n° **PA 014 663 23 D0002**
et Permis modificatif n° **PA 014 663 23 D0002 M01** du **13/01/2025** et **M02** du **18/11/2025**

Lot n° E2 : **SURFACE = 396 m² environ** **SURFACE MAXIMALE DE PLANCHER = 160 m²**

DOCUMENT PROVISOIRE

DESCRIPTIF DU BIEN VENDU

Le plan de vente du lot indique :

- En limite Nord Ouest : 18.00m en limite de la parcelle ZE n° 236p7 (Lot E1).
- En limite Nord Est : 22.00m en bordure de la voirie créée dans le cadre de l'aménagement.
- En limite Sud Est : 18.00m en limite de la parcelle ZE n° 240p2 (Lot E3).
- En limite Sud Ouest : 22.00m en limite de la parcelle ZE n° 236p9 - 240p5 (Lot F1).

Dressé le 12 / 01 / 2026 par Vincent DELALANDE
Géomètre-Expert à FLEURY SUR ORNE

Signature :

L'acquéreur affirme avoir pris connaissance du descriptif objet des présentes

Signature de l'acquéreur

Caractéristiques de la contenance cadastrale :

La contenance cadastrale est généralement obtenue par mesures graphiques relevées sur le plan cadastral à partir des limites y figurant.

Cette contenance et ces limites n'ont qu'une valeur indicative, le cadastre n'étant pas un document à caractère juridique, mais fiscal, servant essentiellement au calcul de l'impôt.

Les contenances et limites cadastrales ne sont donc pas garanties et un écart plus ou moins important peut être constaté par rapport aux limites et à la superficie réelle.

Caractéristiques de la superficie réelle :

La superficie réelle est obtenue à partir de mesures prises sur le terrain entre limites réelles, c'est à dire définies contradictoirement avec les propriétaires riverains y compris la Commune pour les chemins ruraux, et (ou) fixées unilatéralement par la procédure de l'alignement pour les voies communales, départementales et nationales. Seules les limites réelles ainsi déterminées par un Géomètre Expert inscrit à l'Ordre sont garanties.

SAINT VIGOR LE GRAND (14)

" Les Audacieuses "

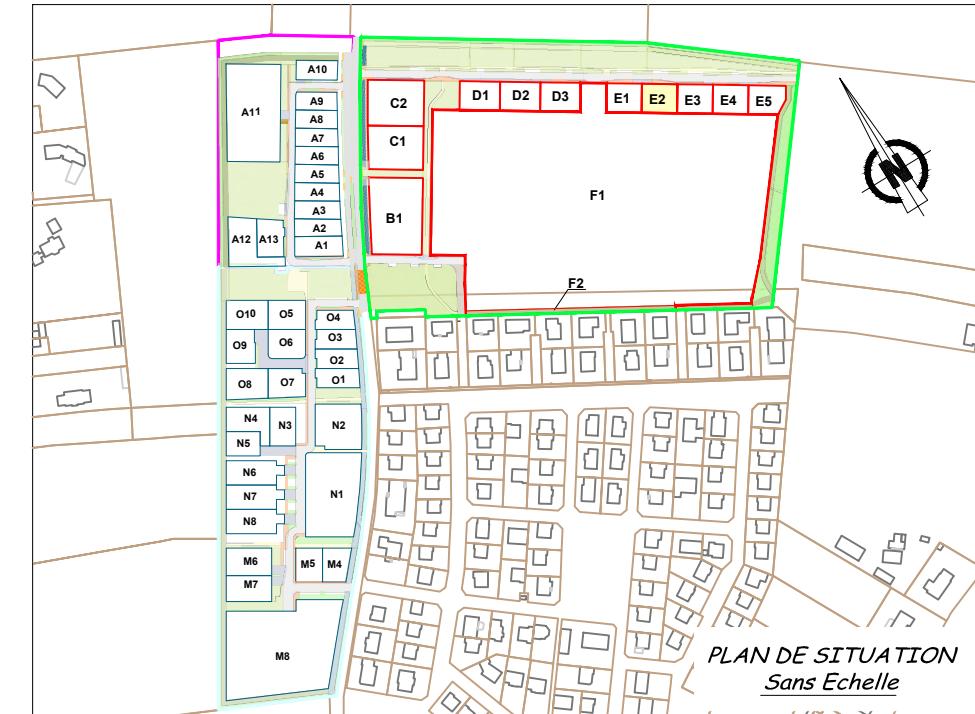
Lotissements à usage d'habitation



Lot n° E2 :

Superficie : 396 m² env. - Surface plancher : 160 m²
Cadastre - Section ZE n° 236p8 et 240p11

PLAN DE VENTE PROVISOIRE



MAITRISE D'OUVRAGE

FONCIM

34 Grande Rue
14 123 FLEURY SUR ORNE
Tél : 02 31 38 94 94
terrains@foncim.fr

ARCHITECTE / BUREAUX D'ETUDES

INterland Lyon

architecture urbanisme paysage
72 rue d'Alsace 69100 VILLEURBANNE
Tel : +33 (0)4 72 40 05 08 - a.perret@INterland.info

SERVICAD Ingénieurs Conseils

61 Rue Charles de Coulomb
14120 MONDEVILLE
Tél. : 02 31 52 53 62

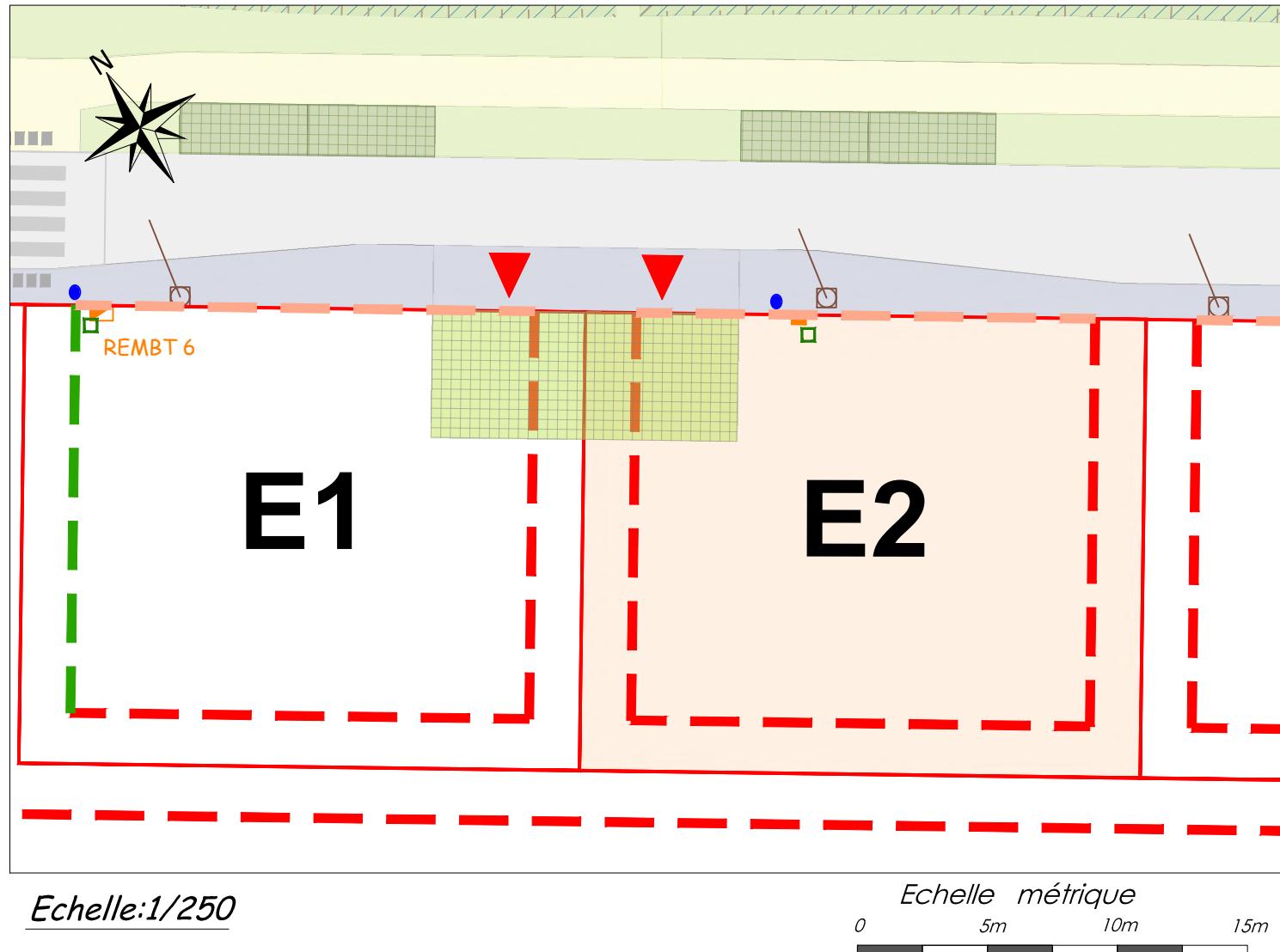


GEOMETRE EXPERT

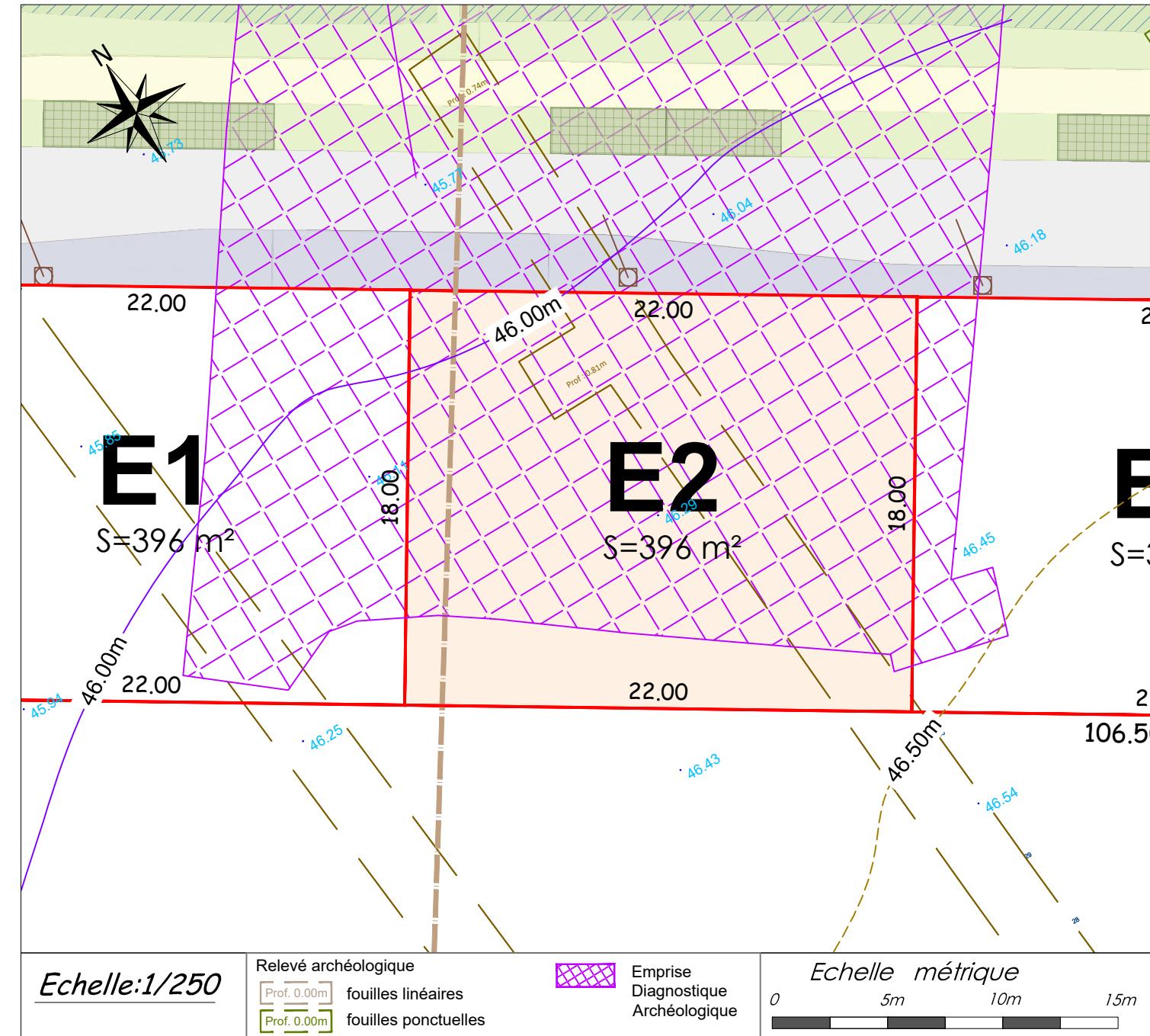
Réf. n° 20 0288

542 Av des Digues - 14123 FLEURY-SUR-ORNE
Tel : 02 31 820 820 - Fax : 02 31 820 821
26 place du Champ de Mars - 50000 SAINT-LÔ
Tel : 02 33 57 00 02 - Fax : 02 33 55 40 21

PLAN DES SERVITUDES



PLAN DE BORNAGE



Nivellement rattaché au système I.G.N 69.	Bornage à réaliser après travaux
• 12.23 Cote terrain naturel avant travaux	Cordonnées planimétriques
— 81.50 m — Courbes de niveau avant travaux	N° point X Y
— 81.00 m —	
Limite de parcelle privative	Bo Pf borne OGE ou Piquet fer implantés après viabilisation
8.04 Cotation des parcelles	
Légende bornage:	
Bo Pf	

Lot n° E2 :
Superficie : 396 m² env.
Surface maximale de plancher : 160 m²
Cadastral - Section ZE n° 236p8 et 240p11

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

COORDONNÉES INTERVENANTS	MAITRISE D'OUVRAGE	FONCIM	GEOSET NORMANDIE
	34 Grande Rue 14 123 FLEURY SUR ORNE	Tél : 02 31 38 94 94 terrains@foncim.fr	GEOMETRE EXPERT Réf. n° 22 0288
			542 Av des Diges - 14123 FLEURY-SUR-ORNE Tel : 02 31 820 820 - Fax : 02 31 820 821 26 place du Champ de Mars - 50000 SAINT-LÔ Tel : 02 33 57 00 02 - Fax : 02 33 55 40 21